



**NOUVEAU
PACK 3XL**

Partage internet par WiFi



Débit Internet jusqu'à 2,8 Mb/s

Une belle idée cadeau à prix cadeau

- Le smartphone : Internet + illico + GSM à 0 F
- 2 000 F/mois de crédit de communication
- 10 000 F/mois de forfait Internet Haut Débit de 2 Go

**Le tout sur 6 mois en rechargeant au moins 5000 F/mois
PACK 3XL, 3 en 1 : Internet + illico + GSM à seulement 72 000 F**

INFOS : 112

N°683

du 18
FÉVRIER
2014



Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi SOUZA

TOGO: L'ANC DEVOILEE

L'ANC et son président Fabre ne cessent depuis des mois de dénoncer Gilchrist Olympio qui aurait, en solitaire, conclu l'accord de gouvernement avec le RPT. A force de provocation, ils viennent de s'attirer une réplique qui leur assène un véritable coup de massue. Documents irréfutables à l'appui, l'UFC démontre que les vertueux opposants de l'ANC ont participé à toutes les phases de la négociation qui a conduit à l'accord de gouvernement. Ils ont donc menti au peuple en diffamant Gilchrist Olympio pour ses initiatives prétendument solitaires.

La conclusion du mémorandum de l'UFC est particulièrement sévère. "Vous avez une parfaite image de cette bande de filous, de menteurs fieffés, d'escrocs, de démagogues, de populistes fainéants, qui surfent sur la très réelle volonté et détermination du souverain peuple togolais pour une alternance politique dans notre pays pour se faire de l'argent, pour s'enrichir simplement sur le dos de ce peuple."

L'affaire est grave : quel crédit attribuer désormais à ceux qui ont menti au peuple togolais?

Quel crédit accorder à leurs affirmations fantaisistes selon lesquelles ils auraient gagné l'élection présidentielle?

Quel crédit apporter à leur semblant d'enquête sur l'affaire des incendies des marchés ?

Dans une démocratie la seule preuve de vérité qui compte est l'expression sincère et libre de la volonté des électeurs dans les urnes.



**Noël De Pouk'n,
Président de la NJSPF**

P.3 A l'occasion des cinq ans d'existence de la Njspf, le président fait le bilan:

Noël De Pouk'n : «Aujourd'hui, le langage a changé, les adversaires politiques ne sont plus des ennemis, le climat de tension a fait place à une confiance mutuelle comme le souhaite Faure Gnassingbé pour notre nation»

P.3 En vue d'éviter le pire à court terme en raison des arriérés

Des réformes profondes réclamées pour le secteur énergétique

P.4 Pour l'année 2014, d'après la Banque centrale

Le PNI ASA et les grands travaux, moteurs de la croissance togolaise

moovlove
Nos offres pour emballer vos coeurs !
no limit
etisalat

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

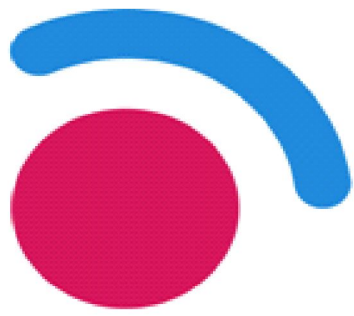


PA-LUNION

www.pa-lunion.com



Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- **Abonnement:** Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28



Togotelecom

COMMUNIQUE

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'À L'OCCASION DE LA FÊTE DE LA SAINT VALENTIN, ELLE ORGANISE UNE CARAVANE DENOMMEE CARAVANE DU BONHEUR. DU 13 AU 27 FEVRIER, CETTE CARAVANE S'ARRÊTERA AUX POINTS SUIVANTS POUR UNE ANIMATION DE VENTE :

Jeudi 13 Février	Carrefour DEKON-Tokoin hôpital-Tokoin Ramco
Vendredi 14 Février	Carrefour DEKON-Tokoin hôpital-Tokoin Ramco
Samedi 15 Février	Marché d'AKODESSEWA
Lundi 17 Février	Agoe ZONGO- Togblékopé-Adétikopé
Mardi 18 Février	Agoé ASSIYEYE-Camp FIR
Mercredi 19 Février	Carrefour CENTENAIRE BAGUIDA
Jeudi 20 Février	Agoe VAKPOSSITO-Kossigan-ENTREPRISE DE L'UNION
Vendredi 21 Février	Bè-CHATEAU-Marché de Bè
Samedi 22 Février	Grand marché HEDJRANAWOE-KEGUE
Dimanche 23 Février	PLAGE de Lomé
Lundi 24 Février	Marché d'ADIDOGOME
Mardi 25 Février	ADAKPAME
Mercredi 26 Février	AGBALEPEDO-TOTSI-DJIDJOLE
Jeudi 27 Février	GRAND MARCHÉ DE LOME

PENDANT CETTE CARAVANE, DECOUVREZ LE PACK ILLICO CLASSIC « CARAVANE DU BONHEUR ». CONTRE 11 800 F CFA, VOUS AVEZ UN ILLICO CLASSIC, UNE CARTE SIM ET 1000 F CFA DE CREDIT. PENDANT LES 5 MOIS QUI SUIVRONT VOTRE ACHAT, À CHAQUE FOIS QUE VOUS RECHARGEZ 1000 F CFA DE CREDIT, VOUS RECEVEZ GRATUITEMENT 1000 F CFA DE CREDIT LE MOIS SUIVANT. TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDELITE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, APPELEZ LE 112 !

LA DIRECTION GENERALE

En vue d'éviter le pire à court terme en raison des arriérés

Des réformes profondes réclamées pour le secteur énergétique

Late Pater

Une réforme exhaustive du secteur énergétique afin d'éliminer un goulet d'étranglement majeur pour la croissance doit être réalisée sans retard. Au cours des consultations qui se sont déroulées en 2013 avec les autorités togolaises, les services du Fonds monétaire international (Fmi) ont insisté sur le sujet, soulignant que le secteur de l'électricité souffre d'un déficit financier structurel qui entrave déjà la croissance économique. Compte tenu de sa capacité limitée de production intérieure, environ 85% de l'énergie du Togo est importée, notamment du Ghana et de la Côte d'Ivoire. Avec les plans d'investissement actuels, point le Fonds, ces insuffisances ne feront que s'aggraver et deviendront probablement l'un des obstacles les plus importants à la croissance. Les coûts élevés des intrants par rapport aux tarifs, les inefficacités opérationnelles, la dépendance des importations et l'absence d'une planification stratégique adéquate se sont traduits par des pénuries d'approvisionnement.

Les pics de la demande sont satisfaits par une production onéreuse alimentée au fuel fourni par un producteur d'énergie



Noupokou Dammipi, Ministre de l'Energie et des Mines

indépendant, l'américain ContourGlobal. Le secteur accumule des arriérés envers les fournisseurs, principalement les autres sociétés d'électricité dans les pays voisins. Le Togo est donc exposé au risque que ces pays — qui doivent eux-mêmes faire face à des pénuries — réduisent leurs exportations. En même temps les retards de paiement les plus importants envers la société de distribution sont ceux des entités du

secteur public. Si le taux de recouvrement des comptes du secteur privé est supérieur à 95%, le taux de recouvrement sur l'administration centrale (31%) et les municipalités (18%) est très faible. L'ensemble des arriérés s'élève à 1,1% du Produit intérieur brut (Pib).

Les autorités togolaises sont d'accord avec l'analyse, affirme-t-on, mais elles indiquent qu'il n'existe pas de solution à court terme. Même si les services comprennent que le

secteur est complexe, ils notent aussi que plusieurs mesures pourraient être prises à court terme et avoir un impact positif. En priorité, les services du Fonds ont avancé qu'il était important de briser le cycle de l'accumulation des arriérés. Cela peut être réalisé par le biais d'une campagne d'information du public destinée à lui faire prendre conscience des principaux obstacles financiers et d'approvisionnement du secteur en insistant sur la nécessité d'éliminer les retards de paiement et de services; cette campagne devrait être accompagnée d'une politique de sanctions autorisant la coupure des services aux entités du secteur public. Les autorités, qui craignent les conséquences d'une interruption des services publics essentiels, préfèrent mettre au point un plan de remboursement après vérification des arriérés. Il est par conséquent crucial que les autorités concrétisent leur intention de régler une partie des arriérés de l'État en 2014 et procèdent à des allocations budgétaires plus réalistes, indique le Fonds. Un passage progressif à des tarifs permettant de recouvrer les coûts à moyen terme est inévitable, notamment pour attirer les investisseurs étrangers, sous réserve que les autres questions soient également réglées.

VERBATIM Par Eric J.

Le tour de l'ANC

Tout porte à croire qu'une nouvelle dynamique fait jour au sein du parti de Gilchrist Olympio. Les lieutenants du «*Maréchal*» ont commencé le grand déballage. Des documents classés «*Top secrets*», internes au parti des jaunes avant le chamboulement et la raclée électorale commencent par faire surface.

L'Union des forces de changement, Ufc, créée en 1992 par plusieurs partis politiques issus de l'opposition au lendemain de la conférence nationale souveraine a aujourd'hui 22 ans. Et le bilan n'est pas éloquent, à en croire les membres du parti. Tout simplement parce que, l'un des objectifs fondateurs de cette union qui est «*l'alternance politique pacifique au Togo*», est toujours attendu par les populations. Ça, c'est un coup de gueule de la branche française du parti.

Le problème de l'Ufc est patent. Les populations togolaises se sont détournées du plus structuré des partis d'opposition au Togo. Les sources proviennent de l'accord de gouvernement signé par le parti avec le pouvoir de Lomé. Néanmoins, cela n'avait pas été vu aussi négativement si derrière, il n'y a pas eu les dénigrement, les mensonges et les attaques dirigées personnellement contre la personne de Gilchrist Olympio qui incarnait les valeurs du parti. Et cela s'est traduit par la débâcle électorale de juillet 2013.

A en croire l'Ufc-France, la défaite électorale de l'UFC aux élections législatives togolaises du 25 juillet 2013, l'ANC n'en est pas étrangère surtout avec l'achat des consciences de ses dirigeants. Cette position a été soutenue par le memorandum rendu public par le parti. Il fait des révélations sur le fonctionnement antérieur du parti. Et d'ailleurs sur toutes les démarches ayant permis de signer un accord avec le régime de Lomé. A travers lui, l'opinion a su que Gilchrist n'avait pas signé un accord solitaire, mais que tous ses lieutenants qui le vilipendent aujourd'hui y ont énormément contribué.

Toutes ces révélations frustreront les Togolais qui croyaient toujours au «*Père Noël*». Car, ils se rendent finalement compte du mensonge grossier des responsables de l'ANC, de leurs magouilles (les millions reçus sans crier gare alors qu'ils avaient ameuté tout le monde que le pouvoir refusait d'appliquer les décisions de la Cour de Justice de la Cedeao) et comprennent au mieux leurs réelles intentions.

C'est le tour de l'ANC de se faire épingleur frontalement. Les réponses ne se feront pas attendre.

A l'occasion des cinq ans d'existence de la Njspf, le président fait le bilan:

Noël De Pouk'n : «Aujourd'hui le langage a changé, les adversaires politiques ne sont plus des ennemis, le climat de tension a fait place à une confiance mutuelle comme le souhaite Faure Gnassingbé pour notre nation»

L'association politique Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président FAURE, NJSPF, a cinq ans. L'occasion est légitime pour la Nation de savoir ce qu'elle a pu réaliser sur le terrain et ce qu'elle pense donner davantage aux populations togolaises les années à venir. Voilà pourquoi, nous avons approché le président de ce regroupement des jeunes, M. Noël De Pouk'n, pour avoir des éclaircissements sur le mode de fonctionnement, le financement, les projets et les intentions réelles qui constituent les soubassements de ses actions.

Pour le président, la création d'une telle association répond d'un besoin de l'heure pour vulgariser les actions du Chef de l'Etat dont le leitmotiv est la réduction de la pauvreté au sein toutes les

couches sociales du Togo et à fortiori le développement de notre pays. Après cinq ans d'exercice, il tire un bilan largement positif qu'il pense commencer par multiplier dès le lendemain de l'apothéose des manifestations programmées pour cet important anniversaire.

Il se réjouit également du climat de paix qui règne dans le pays. «Aujourd'hui avec la Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président FAURE (NJSPF), le langage a changé, les adversaires politiques ne sont plus des ennemis, le climat de tension a fait place à une confiance mutuelle et c'est ce que veut le Chef de l'Etat FAURE E. GNASSINGBE pour notre nation.» a-t-il indiqué. Pour appeler, enfin, les populations à toujours faire confiance à Faure Gnassingbé. Lecture.

L'Union: Monsieur le Président de la Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président FAURE, voici cinq années que vous menez des actions hautement politiques sur toute l'étendue du territoire national pour, comme l'indique le nom du mouvement, soutenir le chef de l'Etat. Dans le concret, comment s'organisent vos activités ?

Noël De Pouk'n: Je voudrais d'abord dire merci à votre journal l'UNION POUR LA PATRIE pour l'intérêt que vous accordez à l'Association Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président FAURE (NJSPF)

Comment s'organisent nos activités dans le concret ?

Nous avons une organisation au plan national, régional, préfectoral et cantonal

Au plan national il y a le Bureau national composé de 13 membres

issus de toutes les régions de notre pays et un organe que nous appelons CCP entendu Comité Consultatif Permanent. Comme son nom l'indique cet organe donne des avis aux programmes d'activités et autres de la NJSPF.

Au plan Régional, nous avons les bureaux régionaux et un bureau Lomé commune et Golfe. Ces bureaux régionaux dont la composition varie d'une région à une autre parce que les membres doivent provenir de toutes les préfectures de la Région concernée coordonnent les activités au niveau régional en concertation avec le Bureau National.

Les bureaux préfectoraux sont aussi composés des délégués de tous les cantons de la préfecture et sont dirigés par le représentant de la préfecture au niveau du bureau régional.

Nous avons également des commissaires aux comptes et des



Noël De Pouk'n, Président de la NJSPF

conseillers du Bureau National. C'est au sein de cette organisation que dans le concret nous menons nos activités dont certaines sont financées sur nos

ressources propres essentiellement les cotisations statutaires, les dons volontaires, les revenus de nos activités génératrices de revenus, etc.

Pour l'exécution d'autres activités nous avons recours aux personnes physiques et morales de bonnes volontés qui nous accompagnent.

L'initiative des actions à mener appartient concurrentement à tous les organes ci-dessus cités et à tout membre de la NJSPF en dehors du programme annuel conçu par le Bureau national et sur la base des propositions des différents organes.

Il est évident que face à la rareté des ressources les différentes propositions d'actions sont priorisées par les initiateurs puis ensuite par le Bureau National en fonction de nos capacités financières et des prévisions de l'année.

Vous évoquez que la NJSPF est parfois soutenue financièrement par de bonnes volontés. Pouvez-vous nous les faire connaître ?

Quels genres d'activités génératrices de revenus mène la NJSPF ?

Je commencerai par la deuxième partie de votre question relative à la nature d'activités génératrices de revenus.

Il s'agit des activités agrosylvopastorales. Notre soutien à la politique de développement du Président FAURE dans le domaine agricole s'est traduit par l'emblavure de plus de 100 hectares de culture de cotons lors que la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT) naissait sur les cendres de la SOTOCO. A l'époque, il fallait redonner espoir aux paysans et il n'y avait pas pour la NJSPF mille chemins que de mettre la main à la pâte en initiant le projet "FAURE GOUNGOUN KPAAB". Ce projet avait en son temps, non seulement incité les paysans à reprendre cette spéculation culturelle,

(suite à la page 6)

Aux fins d'être présent dans le dialogue public-privé

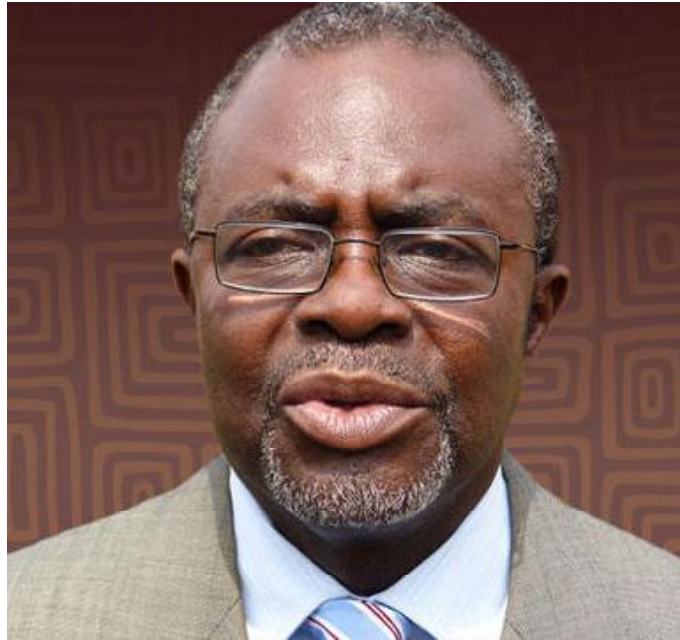
Appel à débarasser le secteur privé togolais de ses problèmes et contraintes

Jean Afolabi

Dans la foulée de la redynamisation du dialogue public-privé, un rapport soumis à validation projette l'image du secteur privé togolais. En termes de problèmes et contraintes. Aussi note-t-on que, globalement, le secteur privé togolais est regroupé au sein du Conseil national du patronat (CNP) et reste dominé par quelques grandes entreprises regroupées au sein de l'Association des grandes entreprises (AGET, un des membres du CNP), malgré l'existence de quelques divergences d'appréciation relativement à certains aspects institutionnels. C'est ainsi que dans les rencontres entre le Gouvernement et le secteur privé, l'AGET et le CNP envoient séparément des représentants. Cette situation n'est pas spécifique au Togo et se retrouve dans d'autres pays comme le Sénégal. Le Togo enregistre également, comme partout ailleurs, la présence d'un secteur informel très important qui se retrouve dans des activités de commerce. Ce secteur fait l'objet de nombreux reproches de la part du secteur formel, mais également de l'administration.

Au Togo, le Secteur privé n'est pas toujours unifié, manque d'homogénéité et souffre du conflit AGET/CNP. Cependant, ce conflit dont le Gouvernement est conscient semble en voie de se régler. En effet, pour pouvoir être un acteur crédible du dialogue public-privé, le secteur privé doit enclencher un dialogue interne afin d'harmoniser ses positions et d'arriver avec des propositions concrètes et consensuelles aux concertations. «... je vous exhorte à identifier votre champion, un leader charismatique qui sera le porte-parole du secteur privé. Pour y parvenir, il n'y a pas d'autre chemin préalable qu'un dialogue privé/privé», a déclaré à juste titre le Premier ministre Séléagodji Ahoomey-Zunu lors de l'atelier de validation du 7 février dernier. L'examen des livres blancs de l'AGET et de la vision TOGO 2011-2030 du CNP permet de voir que les préoccupations sont partagées, de même que la majorité des recommandations. Pis est, le secteur privé souffre aussi de la faiblesse des capacités d'analyses, de dialogue et de négociation.

Quant aux contraintes recensées, ce sont les mêmes qui ont été identifiées par le secteur privé dans son ensemble, au niveau de Lomé et des autres régions, comme frein au bon déroulement de leurs activités. De manière non exhaustive et sans ordre d'importance, on peut retenir : (i) l'Administration togolaise, du fait de l'isolement dont a souffert le pays pendant longtemps, a pris du retard dans sa modernisation. Ses performances en ont souffert et cela s'est traduit par un mauvais fonctionnement de la décentralisation, d'où les lourdeurs



François Ekoué Adade, Secrétaire Général du Patronat (CNP)

des procédures administratives et l'accès difficile aux services administratifs. Les efforts de modernisation qui sont initiés tardent, cependant, à être perçus par les opérateurs économiques, de sorte que certaines activités des représentants de l'administration centrale sont considérées comme du harcèlement par les acteurs sur le terrain ; (ii) faiblesse des capacités, manque de formation et d'analphabétisme : une main d'œuvre peu qualifiée et pas toujours adaptée aux besoins actuels et futurs ; (iii) des infrastructures insuffisantes et de faible qualité, peu disponibles et coûteuses (routes, télécommunications, eau, électricité, etc.) ; (iv) le niveau élevé des coûts de production et les contraintes d'approvisionnement, notamment pour le ciment ; (v) une pression fiscale et douanière incompréhensible et exercée par des administrations peu modernes et orientées vers le harcèlement et les sanctions, entraînant de mauvaises relations avec les agents des impôts qui exercent des contrôles sauvages, appliquent des sanctions incompréhensibles, débouchant sur des paiements récurrents des taxes ; (vi) un pouvoir d'achat encore faible ; (vii) un accès aux financements difficile et des coûts élevés, notamment des services de la microfinance ; (viii) le fonctionnement de l'appareil

judiciaire insatisfaisant, d'où une justice à moderniser ; (ix) le non fonctionnement de la concurrence et la forte libéralisation du marché (secteur informel, secteur BTP) ; (x) le Code des marchés publics à revoir ; (xi) disponibilité et accès aux informations et fiabilité des données statistiques au Togo et la nécessaire mise à jour des différents textes réglementaires ; (xii) accès au foncier et permis de construire ; (xiii) gouvernance, corruption, contrefaçon et fraude ; (xiv) l'incivisme et l'insécurité.

Signe de la pluralité des interlocuteurs face au secteur public, le secteur privé se retrouve dans des organisations intermédiaires comme le Conseil national du patronat togolais (CNPT), l'Association des grandes entreprises du Togo (AGET), le bureau national des Chambres régionales d'agriculture du Togo, l'Association des femmes chefs d'entreprises du Togo (AFCE), l'Association professionnelle des banques et établissements financiers du Togo, le Conseil permanent des Chambres régionales des métiers du Togo, les Chambres régionales de métiers du Togo, l'Ordre national des architectes du Togo (ONAT), la Chambre nationale des notaires du Togo, l'Ordre national des médecins vétérinaires du Togo (ONMVT), l'Association des sociétés des zones franches du Togo (ASOZOF)...

Sur le marché interbancaire de l'Umoa

Seulement 5,500 milliards Cfa de prêts enregistrés au Togo du 4 au 10 février

Au cours de la semaine du 4 au 10 février 2014, les établissements bancaires du Togo ont enregistré des prêts à hauteur de 5,500 milliards de francs Cfa, de moitié en diminution par rapport à la semaine précédente, et des emprunts à 10,000 milliards, largement en hausse. Ceci porte sur un total de 94,950 milliards pour les prêts, et autant pour les emprunts sur le marché interbancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa).

Les prêts au Togo sont, entre autres, à une semaine pour 4,000

milliards, et les emprunts à deux semaines pour 6,500 milliards. A une semaine, le taux moyen pondéré a été fixé à 2,73%. Tandis que le taux minimum et le taux maximum se sont situés respectivement à 2,50% et 5,50%. A deux semaines, ces trois taux se sont situés respectivement à 5,17%, à 4,25% et à 5,75%.

En termes de prêts, les établissements de la Côte d'Ivoire ont le plus enregistré, à 78,800 milliards, dont 3,000 milliards à un mois. A cette échéance, les trois taux ont été fixés à 5,24%, à 4,50% et à

Pour l'année 2014, d'après la Banque centrale

Le PNI ASA et les grands travaux, moteurs de la croissance togolaise

Le rythme de la croissance économique s'accélérait au cours de l'année 2014, en relation avec la poursuite de la mise en œuvre du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (Pniasa). Par ailleurs, le renforcement des activités extractives, l'amélioration de l'offre d'énergie électrique et la poursuite des travaux de réhabilitation des infrastructures routières, de construction du 3^e quai au Port autonome de Lomé (PAL) et d'extension de l'aéroport de Lomé contribueraient également à dopper l'activité, indique la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) dans une étude prospective pour l'année 2014. Le Produit intérieur brut (Pib), en termes réels, progresserait à cet effet de 6,2% contre 5,0% en 2013. Le secteur secondaire serait le principal moteur de la croissance économique, avec une contribution de 2,2 points. Celles des secteurs tertiaire et primaire ressortiraient respectivement à 2,1 points et 1,9 point.

Le niveau général des prix à la consommation enregistrerait une légère accélération en 2014, sous l'hypothèse d'une augmentation modérée des cours mondiaux du pétrole brut conjuguée à un repli des prix des produits alimentaires locaux. Ainsi, le taux d'inflation s'élèverait, en variation moyenne, à 2,1% contre 1,9% en 2013, souligne l'étude de la Banque centrale.

L'exécution des opérations financières de l'Etat serait marquée par la poursuite des efforts menés pour améliorer les performances des régies financières et assurer une progression modérée des dépenses publiques. Le déficit budgétaire global, base engagements, hors dons, enregistrerait une baisse de 0,5 point de pourcentage du PIB, à la suite de l'augmentation de 0,7 point de pourcentage du PIB des recettes budgétaires, soutenue par la hausse des recettes fiscales, et de la hausse de 0,2 point de pourcentage du PIB des dépenses totales qui représenteraient 26,4% du PIB en 2014.



L'accroissement des dépenses serait totalement imputable à celle des dépenses d'investissement (+0,6 point de pourcentage du PIB), en relation avec la poursuite de la réalisation des projets de renforcement et de réhabilitation des infrastructures de base. Les dépenses courantes s'inscriraient en baisse de 0,4 point de pourcentage du PIB.

Les échanges extérieurs seraient caractérisés par une légère dégradation du solde des comptes des transactions courantes et de capital ainsi qu'une hausse du compte financier. Ces évolutions résulteraient de l'augmentation de 4,9 milliards du déficit du solde des transactions courantes, hors dons, imputable essentiellement à la hausse des importations de biens intermédiaires et d'équipement.

Cependant, rapporté au PIB, ce déficit se réduirait de 1,0 point de pourcentage, en ressortant à 12,2%. La détérioration du solde des comptes des transactions courantes et de capital dépendrait également du reflux des transferts de capital. En revanche, le compte financier se renforcerait, grâce à l'accroissement des investissements directs étrangers et des capitaux extérieurs mobilisés au titre des autres investissements. Au total, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 12,0 milliards en 2014, soit 1,9 milliard de plus qu'en 2013.

La masse monétaire s'inscrirait en hausse de 8,7% pour s'établir à 1.070,8 milliards à fin décembre 2014, en liaison avec l'augmentation de 9,2% du crédit intérieur et celle des avoirs

extérieurs nets (+4,2%). Les crédits à l'économie s'accroîtraient de 9,5% pour s'établir à 736,2 milliards à fin décembre 2014. La position nette débitrice du Gouvernement se chifferrait à 147,2 milliards à fin décembre 2014, en détérioration de 10,0 milliards. Les performances prévues sont essentiellement soutenues par le renforcement des investissements, notamment dans les infrastructures de base et dans le domaine agricole. Pour accompagner cette dynamique, le Gouvernement devrait mettre l'accent sur : l'allègement des procédures d'exécution des dépenses, afin d'éviter les retards dans les décaissements qui pourraient ralentir la réalisation des travaux ; l'opérationnalisation effective du Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) et l'accélération du processus de privatisation des banques publiques en vue de favoriser le développement du secteur privé ; l'identification et la levée des contraintes qui pèsent sur la capacité d'absorption des ressources dans le cadre de l'exécution des programmes d'investissement prévus ; l'application du nouveau code des investissements et l'élaboration d'un nouveau code minier susceptibles d'améliorer l'environnement des affaires ; l'accélération des réformes en cours pour accroître la capacité d'absorption des ressources mobilisées et répondre aux normes d'une gestion efficace et efficiente des ressources disponibles ; et le renforcement des actions en cours pour améliorer le rythme de rapatriement du produit des recettes d'exportation.

et la Guinée-Bissau ont fait 3,250 milliards et 1,500 milliard respectivement pour les prêts et 5,300 milliards et 0,500 milliards pour les emprunts.

Selon la Banque centrale, l'évolution du marché interbancaire de l'Union a été marquée, en décembre 2013 par un accroissement du volume des transactions et des taux d'intérêt. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 143,9

milliards en décembre 2013 contre 130,1 milliards en novembre 2013. Le taux moyen pondéré des opérations est ressorti à 3,93% en décembre 2013, en hausse de 16 points de base par rapport à novembre 2013. Sur le marché à une semaine, les opérations ont enregistré une baisse de 24,5 milliards pour s'établir à 41,7 milliards au cours du mois sous revue. Le taux d'intérêt des opérations à une semaine est ressorti à 3,08% contre 2,93% le mois précédent.

FOOTBALL/COMPETITIONS CAF

Ça passe pour l'AS Douanes, ça casse pour Angés FC

Obligé de marquer deux buts sans encaisser pour espérer passer au second tour de la Ligue des Champions, Angés FC est passé à côté d'un exploit. Le club de Notsè a pris un but qu'il ne fallait, offrant aux Nigériens d'Enyimba la qualification.

Nul ne peut se prévaloir d'une quelconque hiérarchie, d'une supériorité affichée par le passé, désormais dans les compétitions inter-clubs, à part quelques équipes bien identifiées et qui se retrouvent de façon quasi permanentes dans les derniers tours des deux grands rendez-vous du calendrier, Ligue des champions et Coupe de la Confédération. Et c'est désormais dès le tour préliminaire que les moins cotés bousculent les représentants des pays les mieux classés sur la scène continentale.

Enyimba, double détenteur du titre en Ligue des Champions peut se frotter les mains après avoir frôlé l'élimination à Lomé. Les Togolais d'Angés FC, battus à l'aller à Aba 1-3 avaient la possibilité de refaire leur retard. Il leur suffisait de marquer deux buts sans en prendre. Laba Kodjo avait ouvert le score dès la 32e mais Rahman Bashir va profiter d'une mésentente dans la défense togolaise pour rétablir la parité quelques minutes après la reprise.

Piqués au vif, les Angés tentent de réagir mais sans succès jusqu'à la 75e où Tchalla Vincent ne marque le second but. A 2-1, les Togolais n'ont pas totalement refait leur retard et laissent Enyimba poursuivre la compétition.

Tout comme Enyimba, d'autres cadors ont aussi réussi à éviter le pire. C'est le cas de l'AC Léopards. Le club de Dolisie qui n'a dû son salut qu'à un nul avec buts à Kigali pour valider son billet pour le tour suivant. Pire les Rwandais de Rayon Sports menaient 2-0 à la mi-temps. Le couperet n'est pas passé loin. Tout comme pour Nkana FC qui sans un but de Simon Bwalya, son troisième de la partie, à cinq minutes du coup de sifflet final aurait pris la porte, chassé par les Mba-



bane Swallows qui, bien que menés à un moment 1-4, sont revenus à 2-4, synonyme alors de qualification au nombre de buts marqués à l'extérieur, avant de céder en toute fin de rencontre.

En revanche, El Merreikh a chuté d'entrée devant Kampala City Council. Les Ougandais se sont certes inclinés chez eux, subissant le même sort que les Soudanais une semaine plus tôt à Omdurman. Le but inscrit par Tony Odur en début de match aura fait la décision et les Soudanais entretiendront longtemps la déception du penalty non transformé à l'aller par Serge Wawa.

L'Ashanti Kotoko, nom prestigieux s'il en est, fait partie des grandes victimes du premier tour. Incapable de préserver la maigre avance acquise à Kumasi quand il l'avait emporté 2-1, il n'a pas réussi à éviter le coup mortel asséné à Monrovia

par l'attaquant des Barrack Young Controllers Blamo Nimely. Exit le leader du football ghanéen.

Les FAR de Rabat ont pareillement trébuché dès leur apparition. L'équipe militaire qui fut souvent le leader du football marocain n'est plus ce qu'elle était et a cédé devant le Réal de Bamako, modeste huitième de son championnat national à l'heure actuelle.

Enfin, Kano Pillars, champion du Nigeria en titre, est tombé face à Vita Club de Kinshasa dans une rencontre annoncée, il est vrai, plus équilibrée. Pour leur défense, les joueurs de Kano pourront toujours argumenter que la nouvelle saison, chez eux, ne débutera que le 7 mars et qu'ils manquaient de compétition.

L'AS Douanes gagne à Conakry

En Coupe de la Confédération,

on relèvera la qualification de l'AS Douanes du Togo, auteur d'un match nul (1-1) à Conakry chez le Club Industriel de Kamsar. Les Togolais avaient fait le plus dur à l'aller en gagnant 2-0.

Le CS Constantine a, lui, eu raison des Nigériens de l'ASN Nigelec. Battus 0-2 à Niamey, les Algériens menaient 3-0 avant le temps additionnel. Mais Talatou a marqué après trois minutes dans ce fameux temps additionnel ce qui qualifiait son équipe. Mais Yacine Bezzaz a transformé un penalty quatre autres minutes plus tard.

Pour quelques-uns, le tour de chauffe se sera transformé en véritable coup de blizzard, alors qu'il est généralement admis que les choses un peu sérieuses commencent en seizièmes de finale, c'est-à-dire dans deux semaines.

OMNI SPORTS/

Bamako inaugure son Palais des Sports

Entièrement financé par le budget national, ce joyau sportif a été construit par la Société générale d'outre-mer de Chine (COVEC).

Pour les autorités maliennes, ce projet a été initié en reconnaissance des performances des sélections nationales féminines de basket qui, entre 2007 et 2013, ont remporté au moins une fois toutes les compétitions africaines dans les différentes catégories.

Construit sur deux niveaux, d'une capacité de 5.000 places assises et entièrement climatisé, le Palais des Sports comporte au rez-de-chaussée, entre autres, une aire de jeux, une salle de boxe, une salle de culture physique et trois salles d'arts martiaux. A l'étage, il comporte une loge présidentielle, un salon présidentiel, un salon pour les officiels, des gradins, une salle de reportage, une cuisine et deux blocs de toilettes. Le Palais des sports va s'ouvrir aux artistes à travers un espace dédié aux concerts géants et à différentes conférences.

Aujourd'hui, cette infrastructure offre aux Maliens un cadre adéquat pour abriter les grands événements marquants de la vie politique, sociale, culturelle et sportive. Il permettra aussi de résoudre en partie le problème de sièges auquel de nombreuses fédérations sportives nationales sont aujourd'hui confrontées. L'inauguration du Palais des sports intervient avant le Toumoï de la Paix, de l'Amitié et de la Solidarité (du 20 au 28 février) qui réunira près de 800 sportifs de 16 pays à Bamako.

TENNIS/

David Ferrer renoue avec la victoire

Cette fois, c'était la bonne. Après sept finales perdues consécutives, David Ferrer renoue avec la victoire en remportant le tournoi sur terre battue de Buenos Aires aux dépens de l'Italien Fabio Fognini, battu en deux sets 6-4, 6-3.

L'enchaînement fait peur : Stockholm (trois fois), Valence puis à Paris-Bercy. David Ferrer avait aligné les revers en finale cet automne. Cette fois-i, le N.5 mondial décroche le 21e titre de sa carrière, le 11e sur terre battue. "C'était une finale très importante pour moi car je n'avais pas gagné de titre depuis longtemps", a réagi Ferrer, dont le dernier trophée d'atout de janvier 2013 à Auckland.

Il a battu l'un des hommes en forme du moment. Fabio Fognini, 14e mondial, venait de remporter le tournoi de Vina del Mar, au Chili, après s'être illustré en contribuant à la victoire de l'Italie sur l'Argentine au premier tour de la Coupe Davis. Au début du mois, à Buenos Aires déjà, il avait gagné ses deux simples et le double. Il restait sur 23 succès lors de ses 24 derniers matches sur terre battue. L'Espagnol l'a pris à la gorge dès les premiers échanges, en remportant 12 des 18 premiers points pour mener 3 à 0. Dominateur, il n'a eu besoin que d'1h 14 min pour boucler sa septième victoire en autant de matches contre Fognini.

Et dire que le Valencien avait changé son programme au dernier moment et accepté de remplacer Rafael Nadal, dont la rentrée sur terre battue a été différée à cause d'un mal de dos.

FOOTBALL/MONDIAL 2014

Ronaldo : "Il y a beaucoup de pression sur la Seleçao"

Présent à Paris, vendredi, pour annoncer sa participation en tant que parrain de La Maison du bluff 4, la télé-réalité poker sur NRJ 12, Ronaldo a profité de ce passage pour répondre aux questions concernant la seleçao, les adversaires en poules, mais aussi revenir sur sa carrière et sa passion grandissante pour le Poker. (Extrait).



Vous avez tourné la page football pour celle du poker, quel regard portez-vous sur votre carrière ?

Je pense avoir fait une bonne carrière. Je suis fier quand je regarde derrière moi et que je vois ce que j'ai fait. Après on

pourra dire que j'aurais pu faire plus sans mes blessures mais ce que j'ai accompli est déjà pas mal.

Pour l'heure vous êtes encore le joueur qui a le plus marqué en Coupe du monde avec 15 buts, mais ce record pourrait être battu par Klose. Vous y pensez ?

Les records sont faits pour être battus. Tôt ou tard il le sera. J'ai moi-même battu des records avant donc c'est la logique des choses. Mais pour l'instant je détiens encore ce record et même si Klose ou un autre doit le battre, j'espère que l'on se souviendra de ce que j'ai fait.

Le Brésil sera attendu au Mondial, n'y a-t-il pas trop de

pression sur la Seleçao ?

Ah bien sûr qu'il y en a ! On reçoit la Coupe du monde chez nous, il y a beaucoup d'attentes. C'est une obligation pour cette équipe de s'imposer devant ses supporters.

En phase de groupes il y aura la Croatie, le Cameroun et le Mexique. Que pensez-vous de ce tirage ?

C'est un groupe difficile et ouvert, avec des adversaires que l'on connaît et qui seront là pour tenter de se qualifier. Il va falloir que les joueurs se battent lors de chaque match pour aller chercher la victoire, mais j'ai confiance et je pense qu'on va sortir de cette poule.

moovSOS crédit
En panne de crédit ?
Composez *222#
 no limit

Besoin de crédit en urgence ? Pas de panique.
 Envoyez simplement 505 200 pour recevoir 200 F, 505 500 pour 500 F ou encore 505 1000 pour 1 000 F au 9898. Vous pouvez également taper *222# puis Ok et consulter le menu ou directement le code *222***MONTANT**# pour recevoir directement le montant de votre choix.
 Avec MoovSOS crédit, communiquez même quand vous n'avez plus de crédit !

www.moov.tg
 Service clients : 777 (gratuit) ou 9997777 (payant)

EXCLUSIVITE MOOV

groupe etisalat

Pension alimentaire des enfants

Un droit fondamental souvent négligé

En cas de séparation des conjoints, la pension alimentaire est la « manne » versée au parent à qui revient la garde de l'enfant. Dans la plupart des cas, ce droit de survie est malheureusement bafoué par le parent débiteur.

Etonam Sossou

Elève en classe d'examen, A.D., une jeune fille de 20 ans, a saisi le Tribunal de grande instance (TGI) de Lomé pour exiger de son père A.A. à lui verser la somme de 15 000 F CFA en guise de pension alimentaire. La raison de sa requête, c'est qu'elle vit depuis le divorce de ses parents, avec sa mère. Cette dernière, en dépit des maigres moyens dont elle dispose, s'est « saignée » pour s'occuper d'elle de manière décente. Malgré sa bonne volonté, sa mère s'est peu à peu retrouvée à bout de souffle. La jeune fille a alors sollicité l'assistance de son père géniteur. Mais, celui-ci oppose un nœud catégorique à la demande de S.F. D'ailleurs, il soutient que S.F. est majeure et n'a par conséquent, aucun droit à réclamer, encore moins une pension alimentaire de lui.

De plus, poursuit-il dans son argumentation, suite au divorce survenu entre la mère de S.F. et lui, d'un commun accord, la garde des deux enfants (une fille et un garçon) était alors partagée entre les deux parents. Chacun avait alors pour seul devoir de s'occuper de l'enfant dont il a la garde. Sous l'insistance

de A.D., l'homme propose de verser une pension alimentaire à hauteur de 3 000 F CFA par mois à sa fille. Arguant qu'il fait déjà face à d'énormes charges. Monsieur A.A. a été condamné à verser la somme de 12 000 F CFA par mois au profit de A.D., sa fille.

Le cas de A.D. fait partie des nombreuses affaires auxquelles font face quotidiennement, les services de l'Action sociale et de la Justice. « Il ne se passe pas un jour, sans que je ne reçoive une plainte ou une sollicitation relative à la pension alimentaire », confirme Solange Tuinyo, assistante sociale à l'ONG « sauvons l'avenir des enfants », implantée dans la région des plateaux. « Généralement, quand nous recevons le père, on l'écoute d'abord. Puis, nous procédons à une négociation en l'amenant à contribuer pour la prise en charge de l'enfant. Et lorsqu'il s'oppose, nous transférons le dossier à la justice. A ce niveau, le juge tranche dans l'intérêt de l'enfant en fixant le montant de la pension en fonction du revenu du père », explique-t-elle. Toutefois, cette option ne marche pas à toutes les occasions.

Lorsqu'il s'agit d'une personne qui n'est pas salariée, par exemple

les commerçants, le juge est plus ou moins impuissant, pour ordonner un quelconque paiement. Donc, cette mesure n'est envisageable que pour ceux qui ont une rémunération en termes de contrat de travail ou d'emploi. L'alternative dans un tel contexte est que la loi permet de saisir les biens du débiteur et procéder à la vente de ceux-ci, afin de permettre au créancier de pouvoir rentrer en possession de sa pension. Mais, comme le reconnaît les juges, la procédure est plus longue et beaucoup plus complexe.

Cependant, ce droit fondamental est parfois perçu par certains comme une forme d'arnaque qui ne dit pas son nom. En la matière, H.K., un informaticien d'une trentaine d'années, ne va pas du dos de la cuillère pour la dénoncer, à cause de son expérience douloureuse qu'il vit présentement. « En plus de la pension alimentaire de l'enfant que je verse tous les mois, je dois prendre en charge la maman et quelques membres de sa famille. La dernière fois, j'ai été sommé par la grand-mère de mon enfant de rembourser la somme de 25 000 F CFA qu'elle a dû dépenser pour mon enfant durant mon absence.

Quand j'ai mené ma petite enquête, j'ai constaté qu'il n'en était de rien », se plaint-il. Pour d'autres, la décision du juge rime parfois avec l'arbitraire. Après la séparation avec sa femme, C.S., employé dans une boulangerie, a été condamné à payer la somme de 35 000 F CFA (même si le montant a été par la suite revu à la baisse) pour la prise en charge de ses deux enfants, alors qu'il ne percevait que 40 000 F CFA comme salaire.

« J'ai dit au juge qu'il me fait la force et cela m'a valu un séjour à la Maison d'arrêt et de correction de Lomé », raconte l'employé. Vu sous cet angle, ce droit prend la forme d'un profit où des femmes y trouvent

l'occasion de se faire de l'argent sans coup férir. T.Z., propriétaire d'une Petite et moyenne entreprise (PME), n'a pas eu recours à l'Action sociale ou à la Justice pour réclamer la pension alimentaire au père de son enfant. Bien au contraire, grâce à ce qui s'apparente à un chantage, cette femme dont l'âge se situe dans la fourchette de la quarantaine parvient toujours à soutirer de l'argent au père de son enfant pour augmenter la taille de sa PME. « Il suffit que je claque les doigts et le père de mon enfant fait un virement dans mon compte », s'enorgueillit-elle. Et s'il refuse de s'exécuter « C'est une personne très influente qui ne veut pas que je fasse du bruit

autour de ça », répond-elle. Cependant, l'autre face de la médaille montre que toutes les femmes ne sont pas toutes logées à la même enseigne à l'image de T.Z. En effet, elles sont très peu, les femmes qui reçoivent ne serait-ce que le minimum de la pension alimentaire du père de leurs enfants, après leur séparation, sans l'intervention de l'Action sociale, de la Justice ou d'une tierce personne. C'est le cas de M.Z., une coiffeuse qui fait des pieds et des mains pour rentrer en possession de son dû. « Il faut que l'ami du père de mon enfant intercède pour que j'ai de quoi s'occuper de mon enfant », se lamente-t-elle.

Alimentation en eau potable de la ville de Lomé Des ouvrages adaptés à la demande en construction

Pour une meilleure mise en œuvre du Programme d'amélioration de l'alimentation en eau potable de la ville de Lomé, le Ministre de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique villageoise, Bissoune Nabagou et ses collaborateurs étaient sur les sites d'Agoè Télessou et d'Alinka le 14 février 2014, pour constater l'état d'avancement des travaux. Financé par l'Agence Française de Développement (AFD) ce programme comprend 4 volets : la réalisation de 10 forages, les travaux d'aménagement de 17 km de pistes d'accès aux forages, la mise en place des réseaux de refoulement et de distribution, la fourniture et

l'installation d'équipements et travaux de génie civil.

Ce projet viendra ainsi renforcer la capacité de production de la Togolaise des eaux (Tde) pour l'alimentation en eau potable de la ville de Lomé et mobiliser une nouvelle nappe à proximité de la station de traitement de Cacavéli. Pour le ministre de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique villageoise, Bissoune Nabagou, il s'agit d'atteindre la capacité nominale de production d'eau de 57000m³/jour contre 13 500m³/jour actuellement. Entre autres caractéristiques, le programme d'amélioration de l'alimentation en eau potable de la ville de Lomé,



Bissoune Nabagou, Ministre de l'Équipement rural prévoit la réhabilitation des châteaux d'eau de l'Université et de Bè ainsi qu'une mise à niveau et l'extension du système de télégestion existant sur le site de Cacavéli, sur les châteaux d'eau, la station de pompage et les forages et la pose de 3 groupes électropompes de 600m³/h destinés à renforcer la capacité de pompage vers le réseau nord-ouest en remplacement des 3 pompes existantes à Agoè. Les résultats attendus par l'Etat est l'adaptation des ouvrages de production à la demande, la réhabilitation et la modernisation des outils d'exploitation pour faciliter les interventions rapides de la Tde.

A Alinka dans le canton de Togblékopé, les travaux d'aménagement d'une piste d'accès au forage sont en cours d'exécution par l'entreprise Midnight Sun. Ces travaux une fois achevés vont permettre à l'exploitant, la Tde, d'accéder facilement aux sites de forages et au groupe électrogène de Légbassito quelque soit la saison.

Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu
Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28
e-mail: patrie006@yahoo.fr
Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent
Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°268 DE LOTO KADOO DU 07 FEVRIER 2014

Merci de prendre part au tirage de Loto Kadoo de ce vendredi 14 Février 2014, qui porte le N° 269. Conformément aux règles de loto Kadoo, le tirage de ce jour s'est fait directement avec bonus, car les deux derniers ont été effectués sans bonus.

Vendredi dernier, la LONATO a encore apporté du changement dans la vie de ses fidèles parieurs à travers des gros lots d'un montant global de plus de 50.000.000F CFA et de nombreux lots intermédiaires.

A ANIE, AMLAME et ADETA ce sont des lots de 500.000F CFA qui ont fait le bonheur de parieurs qui ont tenté leur chance sur les points de vente 2457, 2364 et 4146.

Les villes de SOKODE, BLITTA, ATAKPAME, BADOU, NOTSE et KPALIME se sont démarquées par neuf lots de 500.000F CFA, un lot de 750.000F CFA, trois gros lots de 1.000.000F CFA et deux gros lots de 1.250.000F CFA, ont été enregistrés respectivement auprès des opérateurs 40023, 40028, 2043, 20027, 2126, 20122, 20222, 4028, 2046, 2103, 2228, 1214 et 1416.

C'est une véritable pluie de gros lots qui est tombée sur les parieurs de LOME, vendredi dernier. En effet, six lots de 500.000F CFA, un lot de 625.000F CFA, dix lots de 750.000F CFA, quatre gros lots de 1.000.000F CFA, deux gros lots de 1.250.000F CFA, un gros lot de 1.500.000F CFA, trois gros lots de 2.000.000F CFA, deux gros lots de 2.500.000F CFA et deux super gros lots de 3.750.000F CFA ont été recensés auprès des opérateurs 3458, 6733, 9030, 50033, 60124, 70023, 60127, 3728, 5702, 5702, 7049, 6706, 30229, 50223, 60037, 60322, 70022, 70223, 3041, 3351, 70035, 70002, 6419, 60231, 70129, 3759, 8054, 50326, 3417, 9002, 6429 et 70126.

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS,
UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°269 de Loto Kadoo du Vendredi 14 Février 2014

Numéro de base

55

88

46

04

34

Numéros bonus

11

14

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 678 de Lotto Diamant du lundi 10 Février 2014

Numéro de base

**

**

**

**

**